

MG International
Exercice clos le 31 décembre 2011

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG Audit

MG International

Exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société MG International, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 8 de l'annexe qui précise le report des échéances de la dette senior détenue par Maytronics.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le paragraphe III.2 « Tests de perte de valeur sur les actifs incorporels » expose les règles et les méthodes comptables relatives à la dépréciation des actifs incorporels immobilisés. Nous avons vérifié le caractère approprié et examiné la cohérence des données et des hypothèses retenues ainsi que la documentation disponible, et procédé sur ces bases à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées.
- Le paragraphe III.4 « Immobilisations financières » présente les méthodes comptables relatives à la dépréciation des immobilisations financières, celles-ci sont détaillées en note 3 de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives, nous avons vérifié le caractère approprié de ces dépréciations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

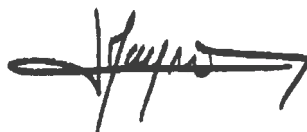
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Marseille, le 26 mars 2012

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Jérôme Magnan

MG International

Comptes sociaux

Exercice clos le 31 décembre 2011

MG INTERNATIONAL

ZI Athélia II – 34, Avenue des Tamaris - 13704 La Ciotat Cedex

Sommaire

I.	Faits majeurs de l'exercice	6
II.	Evènements post-clôture	6
III.	Principes, règles et méthodes comptables	7
1.	Immobilisations incorporelles	7
2.	Tests de perte de valeur sur les actifs incorporels	7
3.	Immobilisations corporelles	8
4.	Immobilisations financières	8
5.	Stocks	8
6.	Créances	8
7.	Provisions sur créances douteuses et clients douteux	9
8.	Créance sur l'Etat, Impôt sur les sociétés	9
9.	Autres créances	9
10.	Valeurs mobilières de placement	9
11.	Ecart de conversion	9
12.	Provisions réglementées	9
13.	Avances conditionnées	9
14.	Provisions pour risques et charges	10
15.	Produits constatés d'avance	10
IV.	Informations détaillées Actif – Passif	11
V.	Filiales et Participations	21
VI.	Complément d'informations	23
1.	Autres engagements financiers - Engagements donnés	23
2.	Engagement pour départ à la retraite	23
3.	Répartition des effectifs	23
4.	Rémunération de l'organe de direction	23
5.	Droit individuel à la formation	24
6.	Consolidation	24

BILAN ACTIF

En €.		31/12/2011			31/12/2010
		Montant Brut	Amortissements et dépréciations	Montant net	Montant net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
	Note 1				
Frais d'établissement		229 056	229 056	0	0
Fonds Commercial		19 787 001	12 089 915	7 697 086	8 633 086
Autres immob. Incorp., avances et acptes		2 980 184	2 323 977	656 207	465 298
Immobilisations corporelles					
	Note 2				
Terrains				0	0
Constructions		175 804	55 139	120 665	134 626
Installations tech., matériels, outillage		917 740	801 355	116 385	180 510
Autres immob. corporelles		626 853	541 845	85 008	92 902
Immos en cours		204 527		204 527	0
Immobilisations financières					
	Note 3				
Participations et créances rattachées		8 156 351	8 156 351	0	7 886 978
Autres immobilisations financières		262 008		262 008	284 026
Total		33 339 524	24 197 638	9 141 886	17 677 427
ACTIF CIRCULANT					
Stocks					
	Note 4				
Matières 1ères, approvisionnements		822 635	153 273	669 362	781 305
En-cours de production				0	0
Produits finis et marchandises		1 017 008		1 017 008	381 934
Créances					
	Note 5				
Avances et acomptes versés		53 437		53 437	1 076
Clients et comptes rattachés		2 043 236	910 708	1 132 528	1 409 769
Personnel		25 250		25 250	13 333
Créances fiscales		239 177		239 177	358 316
Autres créances		1 558 647	891 854	666 793	316 123
Autres					
VMP		0		0	0
Disponibilités		1 288 950		1 288 950	493 350
Total		7 048 340	1 955 834	5 092 505	3 755 206
COMPTES DE REGULARISATION					
	Note 11				
Charges constatées d'avance		18 900		18 900	76 589
Ecarts de conversion actif		0		0	0
Total		18 900	0	18 900	76 589
TOTAL ACTIF		40 406 763	26 153 473	14 253 291	21 509 222

BILAN PASSIF

En €.		31/12/2011	31/12/2010
CAPITAUX PROPRES			
	Note 6		
Capital social		430 004	344 004
Primes d'émission, de fusion, d'apport		15 621 153	13 484 329
Ecart de réévaluation			
Réserve légale		24 580	24 580
Réserves réglementées			
Autres réserves		270 144	270 144
Report à nouveau		-2 704 978	-1 484 226
Résultat de l'exercice		-9 837 394	-1 220 752
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées		235 578	185 560
Total		4 039 086	11 603 639
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées	Note 9	441 379	629 754
Total		441 379	629 754
PROVISIONS			
	Note 7		
Provisions pour risques		467 383	394 926
Provisions pour charges		31 537	45 187
Total		498 920	440 113
DETTES			
Emprunts obligataires			
Autres emprunts	Note 8	4 067 387	6 233 443
Découverts, concours bancaires courants		166	700
Associés et dettes financières diverses	Note 9	614 278	597 870
Avances et acomptes reçus s/ commandes	Note 9	17 317	13 447
Dettes fournisseurs	Note 9	3 505 074	1 094 166
Dettes sociales	Note 9	573 215	436 060
Dettes fiscales	Note 9	117 439	75 753
Autres dettes	Note 9	211 382	183 853
Total		9 106 259	8 635 292
COMPTES DE REGULARISATION			
	Note 11		
Produits constatés d'avance		167 648	199 136
Ecart de conversion passif		0	1 288
Total		167 648	200 425
TOTAL PASSIF		14 253 291	21 509 222

COMPTE DE RESULTAT

En €.		2011	% CA	2010	% CA	Variation	
						Euros	%
PRODUITS							
		11 102 273		6 881 069		4 221 204	
		1 286 366		1 151 394		134 972	
	Chiffre d'affaires	12 388 639	100%	8 032 463	100%	4 356 176	54%
	Subventions d'exploitation	0		0		0	
	Reprise de provisions	1 078 769		737 132		341 637	
	Autres produits	52 509		90 341		-37 832	
	Produits d'exploitation	13 519 917	109%	8 859 936	110%	4 659 981	53%
CONSOMMATIONS							
	Achats de marchandises	1 683 782		2 124 238		-440 456	
	Achats de matières 1ères et autres appros.	5 470 348		1 182 533		4 287 814	
	Variation de stock (mat. et march.)	-613 839		541 262		-1 155 101	
	Achats et variations de stocks	6 540 290	53%	3 848 033	48%	2 692 257	70%
CHARGES							
	Autres achats et charges externes	3 239 004		3 134 806		104 198	
	Impôts et taxes	180 488		53 514		126 974	
	Salaires et traitements	2 118 141		1 850 032		268 109	
	Charges sociales	927 492		771 804		155 688	
	Dot. aux amortissements et provisions	463 187		330 960		132 227	
	Autres charges	976 181		1 751		974 430	
	Autres charges d'exploitation	7 904 492	64%	6 142 866	76%	1 761 626	29%
	Résultat d'exploitation	-924 866	-7%	-1 130 962	-14%	206 097	18%
	Produits financiers	92 594		109 112		-16 518	
	Charges financières	8 157 909		254 429		7 903 480	
	Résultat financier	-8 065 315	-65%	-145 316	-2%	-7 919 999	ns
	Résultat courant	-8 990 181	-73%	-1 276 279	-16%	-7 713 902	ns
	Produits exceptionnels	5 810		49 074		-43 263	
	Charges exceptionnelles	989 919		159 109		830 810	
	Résultat exceptionnel	-984 109	-8%	-110 035	-1%	-874 074	ns
	Participation des salariés	0		0		0	
	Impôt sur les bénéfices	-136 895		-165 562		28 667	
	Résultat de l'exercice	-9 837 394	-79%	-1 220 752	-15%	-8 616 643	ns

I. Faits majeurs de l'exercice

Consolidation des fonds propres de la société :

Le Conseil d'Administration de la société, faisant usage de la délégation de compétence conférée par l'Assemblée Générale en date du 30 juin 2010, a décidé de la mise en œuvre d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription.

Cette augmentation de capital, intégralement souscrite, a été définitivement réalisée en date du 30 juin 2011 par l'émission de 860.000 actions nouvelles au prix de 2,62 euros pour une valeur nominale de 0,10 euros portant le capital social de la société à 430.003,90 euros.

La société Maytronics Ltd, actionnaire de référence de MG International, a souscrit à cette augmentation de capital pour un montant de 2.191.931 euros représentant 836.615 titres renforçant ainsi sa participation à 58,12% du capital pour 68,99% des droits de vote.

Cette souscription s'est effectuée par la compensation de l'emprunt détenu par Maytronics Ltd sur MG International ramenant le solde de ce dernier à 3 958 069 euros en principal au 31 décembre 2011. Un nouvel échéancier de remboursement a été établi prévoyant la prochaine échéance au 30 juin 2012 pour un montant de 114 318,70 euros puis des échéances trimestrielles d'un montant de 384.375 euros.

Le solde de cette augmentation de capital, d'un montant de 61.269 euros a été souscrit en numéraire par les autres actionnaires de MG International.

II. Evènements post-clôture

Le Conseil d'Administration de Maytronics Ltd a décidé en mars 2012 d'interrompre le financement de la filiale de traitement de l'eau basée en Suisse, Adamant Technologies SA (détenue par MG International à hauteur de 38,9%), que Maytronics assurait depuis le mois de mars 2009 date de prise de contrôle du groupe constitué par MG International et ses filiales. Cette décision soudaine fait suite à l'apparition de problèmes technologiques majeurs remettant en cause le plan de développement de la société.

Aucun autre actionnaire présent au tour de table n'ayant manifesté l'intention de se substituer à Maytronics Ltd pour financer l'activité d'Adamant Technologie SA et aucun repreneur n'ayant été identifié à ce jour, il est fortement probable que la filiale doive cesser ses activités.

Cet élément est pris en compte dans les états financiers présentés. Il a pour principale conséquence la dépréciation des titres de participation d'Adamant SA détenues par MG International et jusqu'à présent évalués à leur coût d'acquisition 7,9 M€.

S'agissant de titres de participation, cette dépréciation est comptabilisée en résultat financier dans les comptes individuels de MG International.

III. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle à partir des hypothèses suivantes:

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (sauf lorsque les nouvelles normes du PCG sont applicables),
- Indépendance des exercices,

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels la méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. L'enregistrement des actifs ou passifs en devises est effectué au cours du jour de la pièce comptable. A la clôture, un écart de change est constaté le cas échéant.

1. Immobilisations incorporelles

Les brevets et modèles déposés pour les alarmes de piscine sont la propriété de la SA MG International. Pour la vidéosurveillance des piscines publiques, les brevets Poséidon sont devenus la propriété de MG International suite à la Transmission Universelle du Patrimoine de Vision IQ, en date du 27 décembre 2006. Les marques et noms de domaine font l'objet de protection nationale et internationale. Les brevets quant à eux font l'objet d'extensions internationales.

La méthode d'évaluation des immobilisations incorporelles est celle du coût d'acquisition diminué des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties linéairement selon les durées d'utilisation indicatives suivantes :

- | | |
|-----------------------------------|--|
| • Frais d'établissement | 3 ans à 5 ans |
| • Coûts de développement | 5 ans |
| • Concessions, brevets, licences, | 1 à 5 ans (logiciel 1 an, brevets 5 ans) |

2. Tests de perte de valeur sur les actifs incorporels

Dans le cadre de ses tests de perte de valeur, la société a actualisé le calcul de la valeur d'utilité au 31 décembre 2011 de ses actifs incorporels (fonds de commerce et marques), selon la méthode d'actualisation des flux de trésorerie budgétés. Les hypothèses clés qui ont été prises en compte sont relatives aux volumes de ventes attendus sur les 5 prochaines années, et le niveau d'investissement corrélé du Groupe sur la même période. Le taux d'actualisation retenu est de 13% (coût moyen pondéré du capital), et celui de la croissance à long terme de 2 %.

A chaque clôture, la société réalise les calculs de vérification de la valeur recouvrable de ses incorporels sur la base d'une actualisation de son plan de développement à moyen terme.

Au 31 décembre 2011, ces tests ont conduit à la comptabilisation d'une dépréciation exceptionnelle de l'actif incorporel né de l'acquisition de la société Vision IQ pour un montant de 936 k€ (cf. [Note 1 – Immobilisations incorporelles](#)).

3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Lorsque des éléments constitutifs d'un actif sont exploités de façon indissociable, un plan d'amortissement unique est retenu pour l'ensemble de ces éléments.

Cependant, si dès l'origine, un ou plusieurs de ces éléments ont chacun des utilisations différentes, la méthode des composants est appliquée : chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée d'utilité prévue. Toute dépréciation supplémentaire pratiquée est enregistrée en amortissement dérogatoire.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes:

• Installations techniques, matériel et outillage	5 ou 9 ans
• Construction sur sol d'autrui	10 ans
• Matériels industriels	5 ans
• Aménagements et installations	5 à 10 ans
• Mobilier	5 ans
• Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans

4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, additionnées, éventuellement, des frais d'acquisition. Elles comprennent en particulier :

- Les titres de participation, regroupant les titres des sociétés dans lesquelles MG International S.A. détient une part substantielle de capital.
- Les autres titres immobilisés correspondant à des titres Adamant détenus en vue de réattribution aux managers.
- Les autres immobilisations financières composées des dépôts de garantie versés par la société (dépôts et cautions).
- Les prêts et autres immobilisations financières, correspondant aux prêts accordés par contrat aux filiales.

Une dépréciation est éventuellement constituée pour tenir compte notamment de l'actif réel des filiales, de leur situation économique et de leurs perspectives.

5. Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks de produits finis correspondent aux produits qui ont atteint un stade d'achèvement définitif dans le cycle de production. Les biens produits sont évalués à leur coût de production qui comprend les coûts directement engagés pour la production ainsi que les frais indirects de production. Les coûts d'emprunts ne sont pas inclus.

Une dépréciation est calculée le cas échéant lorsque la valeur de réalisation ou les perspectives de vente de ces stocks apparaissent inférieurs à la valeur brute d'inventaire.

6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire correspond à la valeur effective de la créance que la société considère comme recouvrable.

7. Provisions sur créances douteuses et clients douteux

Les provisions pour créances douteuses et les clients douteux sont déterminés selon la méthodologie suivante :

- Les provisions sont calculées selon le retard du paiement du client : 30% si le retard est supérieur à 6 mois et inférieur à 1 an, 75% au-delà. La provision sera de 100% pour une liquidation, de 80% pour un redressement judiciaire. Les procédures contentieuses sont analysées au cas par cas.
- Lorsqu'un client dépasse une échéance de règlement de plus de huit jours, le dossier client est pris en charge par le service relance. Passé un délai de 90 jours le dossier est versé au contentieux et mis en compte « créances douteuses ».
- La société a par ailleurs recours à un assureur crédit dans le cadre de sa procédure de recouvrement.

8. Créance sur l'Etat, Impôt sur les sociétés

La SA MG International n'est pas redevable de l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2011. Un crédit d'impôt recherche figure au bilan au titre de l'exercice 2011.

9. Autres créances

Les autres créances sont principalement constituées par les comptes courants détenus sur les filiales de MG International.

En relation avec l'approche retenue sur la valorisation des titres de participations, une dépréciation est éventuellement constituée pour tenir compte notamment de la situation économique des filiales.

10. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur prix d'acquisition.

Le principe comptable suivi pour l'évaluation des VMP est la méthode FIFO.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur liquidative est inférieure au prix d'acquisition.

11. Ecart de conversion

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en monnaie nationale sur la base du taux de clôture.

Lorsque l'application du taux de conversion à la date de l'arrêté des comptes a pour effet de modifier les montants en monnaie nationale précédemment comptabilisés, les différences de conversion sont inscrites à des comptes transitoires, à l'actif du bilan lorsque la différence correspond à une perte latente ; au passif lorsque la différence correspond à un gain latent.

Les pertes latentes entraînent la constitution d'une provision pour risque.

12. Provisions réglementées

Dans le cadre des prises de participation dans les sociétés Aqualife, Adamant Technologies et Nexatis une partie des frais d'acquisition a été incorporée au coût d'entrée des titres. Ces frais sont amortis selon la méthode dérogatoire et ont fait l'objet de provisions réglementées.

13. Avances conditionnées

Les avances conditionnées regroupent des aides Anvar et Coface attribuées à la société Vision IQ avant son acquisition par MG International. Ces avances sont comptabilisées en dettes à long terme jusqu'à leur remboursement ou l'extinction de la dette.

14. Provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des engagements nés avant la clôture de l'exercice, dont aucune contrepartie n'est attendue et qui génère des sorties probables de ressources.

Provision pour garantie : les durées de garantie sont de deux ou trois ans sur les gammes de produits « piscine privée » et d'un an sur les systèmes de vidéosurveillance pour piscine publiques (système Poséidon).

15. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent aux produits comptabilisés avant que les prestations et fournitures les justifiant aient été effectuées ou fournies.

En l'espèce, ils sont reconnus dans le cadre des contrats d'installation du système Poséidon à l'export et de la facturation « terme à échoir » des contrats de maintenance annuels ou pluriannuels.

IV. Informations détaillées Actif – Passif

Note 1 – Immobilisations incorporelles

En k€	31/12/2010	Augmentation	Diminution	31/12/2011
<i>Immobilisations incorporelles</i>		2011	2011	
Frais d'établissement	229			229
Fonds commercial	19 787			19 787
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 762	218		2 980
Avances Immo. Incorporelles	0			0
Immobilisations incorporelles brutes	22 778	218	0	22 996
Frais d'établissement	-229			-229
Fonds commercial	-11 154	-936		-12 090
Autres postes d'immobilisations incorporelles	-2 297	-27		-2 324
Amortissements/Dépréciations	-13 680	-963	0	-14 643
Immobilisations incorporelles nettes	9 098	-745	0	8 353

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées comme suit :

Fonds commercial / Mali technique 19.787 k€ :

Fonds de commerce Vision IQ (18.011 k€), correspondant aux activités de vidéosurveillance assistée par ordinateur des piscines publiques (produit Poséidon), dégagé lors de la transmission universelle de patrimoine réalisé sur l'exercice 2006, composé de deux sous-jacents :

- d'une part un incorporel représentatif d'une part de marché et de revenus futurs,
- d'autre part la prise en compte partielle de la perte fiscale historique de Vision IQ

Ce fond de commerce a ainsi été déprécié à hauteur de 4 M€ sur 2006 compte tenu de l'utilisation du report déficitaire puis de 7,2 M€ en 2008 et de 0,9 M€ en 2011 compte tenu des résultats des tests de perte de valeur réalisés.

Fond de commerce Nexatis (751 k€), correspondant à la commercialisation des produits de la marque Aqualarm, dégagé lors de la transmission universelle de patrimoine réalisé au cours de l'exercice 2009.

Fond de commerce Aqualife (1.025 k€), correspondant à l'activité de commercialisation de couvertures de piscine, dégagé lors de la transmission universelle de patrimoine réalisé à la fin de l'exercice 2009.

Autres immobilisations incorporelles 2.980 k€ :

Les immobilisations incorporelles issues de Vision IQ et constituées par des frais de conception de logiciels et par des logiciels acquis au titre de la R&D pour un montant brut de 2.020 k€ sont totalement amorties.

La marque « AQUASENSOR » (acquise en avril 2005) valorisée initialement à 547 k€ est dépréciée à hauteur de 155 k€ au 31 décembre 2011.

Les autres frais de dépôts des marques et brevets ainsi que les licences d'exploitation informatique ont été inscrits à l'actif pour un montant de 205 k€ (en augmentation de 10 k€ sur 2011) en valeur brute et sont amortis à hauteur de 146 k€.

Des frais Frais de Recherche et Développement ont été capitalisés en 2011 au titre :

- Du développement d'un moteur à énergie hydraulique pour l'activité couvertures de piscine commercialisé à compter de l'exercice 2012
- Du développement d'une alarme de nouvelle génération qui sera commercialisée à compter de l'exercice 2013.

Un nouveau site internet présentant la gamme robot a été mis en ligne en 2011, les coûts de création de ce site ont été capitalisés à hauteur de 15 k€ en cours d'exercice.

Note 2 – Immobilisations corporelles

En k€	31/12/2010	Augmentation	Diminution	31/12/2011
<i>Immobilisations corporelles</i>		2011	2011	
Constructions	171	5		176
Installations techniques, matériel et outillage	902	15		918
Installations générales & agencement	76	4		80
Mobilier - Matériel de bureau et informatique	479	19	-2	496
Matériel de transport	56	14	-19	51
Immobilisations en cours	0	205		205
Immobilisations corporelles brutes	1 684	262	-20	1 925
Constructions	-36	-19		-55
Installations techniques, matériel et outillage	-722	-80		-801
Installations générales & agencement	-41	-8		-49
Mobilier - Matériel de bureau et informatique	-424	-32	1	-456
Matériel de transport	-52	-3	19	-37
Amortissements/Dépréciations	-1 276	-142	19	-1 398
Immobilisations corporelles nettes	408	120	-1	527

Les immobilisations en cours correspondent à l'outil de production du moteur à énergie hydraulique mis en service au cours du premier trimestre 2012.

Note 3 – Immobilisations financières

En k€	31/12/2010	Augmentation	Diminution	31/12/2011
<i>Immobilisations financières</i>		2011	2011	
Titres de participation	8 071			8 071
Autres titres immobilisés	31			31
Dépôts et cautionnement	253	9		262
Prêts et autres immobilisations	54			54
Immobilisations financières brutes	8 409	9	0	8 418
Dépréciations financières	-238	-7 918		-8 156
Immobilisations financières nettes	8 171	-7 909	0	262

Les titres de participation des filiales et participations sont intégralement dépréciés au 31 décembre 2011.

Les filiales historiques de commercialisation des alarmes pour piscine privée (MG Iberica, MG Brasil, Safeblue) sont en liquidation, la commercialisation des alarmes à l'export étant supportée par le groupe Maytronics.

Ainsi les états financiers de ces sociétés sont établis sur la base de leur valeur liquidative depuis le 31 décembre 2008. Leur liquidation juridique devrait être effective en 2012.

La dépréciation de 7.918 k€ comptabilisée en 2011 correspond à 100% de la valeur au bilan des titres de la filiale Adamant Technologies SA détenus par MG International représentant 38,81% du capital et valorisés au coût d'acquisition historique (cf. [Evènements post-clôture](#)).

L'état des filiales et participations est détaillé dans la partie V.

Les prêts et autres immobilisations financières correspondent à deux prêts intragroupes consentis à MG Brasil, ils sont intégralement dépréciés.

Les dépôts et cautionnement correspondent principalement aux garanties demandées par les maîtres d'œuvre dans le cadre des marchés publics réalisés par l'activité Poséidon en Scandinavie.

Note 4 – Etats des stocks à la clôture

Le tableau ci-après détaille les mouvements de stocks de l'exercice :

En k€ Stocks	31/12/2010	Variation de l'exercice	31/12/2011
Matières premières	844	-21	823
Produits finis	382	635	1 017
Valeur brute	1 226	614	1 840
Provisions sur stocks	-63	-91	-153
Valeur nette	1 163	523	1 686

La dépréciation des stocks concerne principalement les stocks de matières premières et composants utilisés pour des produits dont la commercialisation est arrêtée en France, le stock conservé correspondant aux besoins SAV.

Note 5 – Echéances des créances à la clôture

En k€	Montant brut	Moins d'un an	Plus d'un an
Échéances des créances			
Dépôts et cautionnement	262		262
Prêts et créances rattachées à des participations	54		54
Actif immobilisé	316	0	316
Clients et comptes rattachés	2 043	2 043	
Personnel	25	25	
Etat, taxe sur le chiffre d'affaires	102	102	
Etat, crédit impôt recherche	137	137	
Avances et acomptes versés/commandes	53	53	
Autres créances	1 559	1 417	142
Actif circulant	3 920	3 778	142
Total des créances	4 236	3 778	458

La créance Crédit Impôt Recherche correspond au crédit d'impôt déterminé sur l'exercice 2011.

La créance Etat, Taxe sur le chiffre d'affaires 102 k€ correspond à un crédit de TVA.

Les Autres créances se composent essentiellement des comptes courants détenus sur les filiales et intégralement dépréciés et des montants détenus par le prestataire dans le cadre d'un contrat d'affacturage (600 k€ au 31 décembre 2011).

Note 6 – Variation des capitaux propres

En k€	31/12/2010	Affectation du résultat 2010	Résultat exercice	Augmentation Capital	Autres	31/12/2011
Capitaux propres						
Capital social	344			86		430
Réserve légale	25					25
Prime d'émission	12 837			2 137		14 974
Prime d'apport	648					648
Autres réserves	270					270
Report AN	-1 484	-1 221				-2 705
Résultat Net	-1 221	1 221	-9 837			-9 837
Amortissements dérog.	186				50	236
Total Capitaux Propres	11 604	0	-9 837	2 223	50	4 039

Au 31 décembre 2011, le capital social est composé de 4.300.039 actions d'une valeur nominale de 0,10 Euro.

L'affectation du résultat 2010 en report à nouveau fait suite aux résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2011.

Les autres variations de capitaux propres sont relatives aux provisions réglementées.

Pour l'augmentation de capital, se référer à la note [Faits majeurs de l'exercice](#).

La répartition du capital au 31 décembre 2011 est la suivante :

- Maytronics Limited : 58,12%
- Autres actionnaires au nominatif : 1,61%
- Flottant : 40,27%

La société Maytronics Ltd a franchi le seuil des 50% de droits de vote en date du 6 mars 2010 en conséquence de la détention continue de titre pendant une période de deux ans.

Au 31 décembre 2011, il n'existe pas d'actions propres.

Note 7 – Tableaux des provisions sur actif circulant et pour risques et charges

En k€ Provisions	31/12/2010	Augmentation 2011	Diminution 2011	31/12/2011
Provisions sur stocks	63	110	-19	153
Provision sur comptes clients	1 845	68	-1 002	911
Provision sur compte courant	933		-41	892
Autres	37		-37	0
Provisions pour dépréciation d'actifs circulants	2 877	178	-1 100	1 956
Provision pour garanties données aux clients	69	25	-38	56
Autres provisions pour risques et charges	327	91	-6	411
Provisions pour pension	45		-14	32
Provisions pour risques et charges	441	116	-58	499

La dépréciation sur comptes clients concerne des créances intragroupes à hauteur de 834 k€. La forte diminution de l'exercice correspond essentiellement au passage en perte de créances antérieures à l'exercice 2010 et antérieurement provisionnées.

La dépréciation sur compte courant concerne uniquement des créances intragroupes.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent essentiellement à des litiges avec des tiers. Leur montant correspond à la meilleure estimation du risque à la date d'établissement des états financiers. Les reprises de l'exercice correspondent intégralement à des dépenses engagées.

La provision pour pensions correspond aux engagements d'indemnité pour fin de carrière. Les modalités de détermination de cette provision sont précisées dans le paragraphe [Engagement pour départ à la retraite](#).

Note 8 – Emprunts et dettes financières

En k€ Emprunts et dettes financières	Moins d' 1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
Découverts, concours bancaires	0			0
Autres dettes financières	0	4 067		4 067
Emprunts bancaires	0			0
Emprunts et dettes financières	0	4 067	0	4 067

Au 31 décembre 2011, le solde de la dette senior rachetée au pool bancaire par Maytronics Ltd à l'occasion de sa prise de contrôle s'élève à 3.958 k€ auquel s'ajoute 109 k€ d'intérêts courus.

En date du 20 mars 2012 Maytronics Ltd a accordé, pour une période minimale de 12 mois, un report des échéances dues en 2012 aux termes de l'avenant signés le 5 mai 2011.

Note 9 – Détail et échéances des dettes d'exploitation

En k€	Montant Brut	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Autres dettes				
Avances conditionnées	441	376	65	
Comptes courants d'associés	614	614		
Av. et Ac.reçus s/com.	17	17		
Fournisseurs	3 505	3 505		
Dettes sociales	573	573		
Dettes fiscales	117	117		
Autres dettes	135	135		
Avoirs à établir	76	76		
TOTAL	5 479	5 414	65	0

Les avances conditionnées regroupent des aides Anvar (165 k€) et Coface (276 k€) attribuées à la société Vision IQ avant son acquisition par MG International.

Les comptes courants d'associés sont constitués par les apports de trésorerie réalisés par Maytronics Ltd en 2008 et 2009 et 2010.

Les autres dettes incluent notamment une clause de paiement différé liée à l'acquisition des titres de la société Aqualife pour un montant de 74 k€.

Note 10 – Détail des charges à payer et produits à recevoir

En k€	31/12/2011
Détail des charges à payer	
Intérêts courus non échus	114
Fournisseurs factures non parvenues	50
Congés payés, y compris charges sociales	152
Remuneration y compris charges sociales	176
Charges fiscales à payer	109
Charges à payer	601
Détail des produits à recevoir	
Factures à établir	1
Autres	0
Produits à recevoir	1

Note 11 – Comptes de régularisation – Actif et Passif

En k€	2011	2010
Comptes de régularisation		
Charges constatées d'avance	19	77
Ecart de conversion Actif	0	0
Compte de régularisation actif	19	77
Ecart de conversion Passif	0	1
Produits constatés d'avance	168	199
Compte de régularisation passif	168	200

Les charges constatées d'avances résultent de l'application du principe d'indépendance des exercices. Son application implique que les charges enregistrées au cours de l'exercice correspondent à des achats de biens ou services devant intervenir ultérieurement. Elles sont soustraites des charges de l'exercice par l'intermédiaire d'un compte de régularisation. Les comptes de charges ici imputés concernent essentiellement des assurances diverses.

Les produits constatés d'avance incluent essentiellement la part (prorata temporis) des contrats de maintenance relatifs au produit Poséidon et facturés terme à échoir.

Note 12 – Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires « piscine privée » est reconnu à la livraison des marchandises. Concernant la « sécurité piscine publique », la majorité des affaires est placée sous le régime des marchés publics et le chiffre d'affaires est reconnu à l'issue de la réalisation de la prestation, ou dans le cas d'opérations partiellement exécutées sur une situation acceptée par le client.

Note 13 – Dotations et reprises aux amortissements et provisions

Le détail des dotations et reprises d'exploitation de l'exercice est présenté dans le tableau ci-dessous :

En k€	Dotations 2011	Reprises 2011	postes du bilan liés
Dotations et reprises d'exploitation			
Amortissements immobilisations incorporelles	27		Note 1
Amortissements et dépréciations immobilisations corporelles	142		Note 2
Provisions R&C	116	-58	Note 7
Provisions clients groupes		-110	Note 7
Provisions clients hors groupe	68	-893	Note 7
Provisions s/ stocks	110	-19	Note 4
Dotation amortissements - provisions	462	-1 079	

Note 14 – Résultat financier

En k€	2011	2010
Résultat financier		
Revenu des titres de participations		
Revenu Valeurs mobilières de placement		
Gains de change	13	57
Produits nets sur cession de VMP		
Reprise provision financière (écarts de conversion)		
Reprise de provision sur titres de participations		
Reprise de provision sur créances liée à des participations	41	50
Autres produits financier	38	2
Total des produits financiers	93	109
Intérêts emprunt et comptes courants	-207	-187
Escomptes accordés	-11	-6
Perte de change	-11	-14
Dépréciation Immobilisations financières	-7 918	
Dépréciation sur créances liées à des participations		0
Pertes sur créances liées à des participations		0
Autres charges financières	-10	-47
Total des charges financières	-8 158	-254
Résultat financier	-8 065	-145

Les reprises de provision sur créances liées à des participations concernent la filiale PTI (activité Poseidon aux US) et font suite à des transferts de trésorerie de cette filiale à MG International.

Les intérêts sur emprunts et comptes courants correspondent essentiellement aux intérêts payés à Maytronics au titre de l'exercice 2011 :

- D'une part relativement à la dette senior reprise par Maytronics Ltd en 2009. La rémunération de cette dette est indexée au taux EURIBOR 3 mois majoré de 162,5 points de base.
- D'autre part relativement aux avances de trésorerie accordées par Maytronics Ltd. La rémunération de ces avances est indexée au taux EURIBOR 12 mois majoré de 150 points de base.

Les autres produits financiers correspondent à la reprise d'une provision comptabilisée relativement au règlement d'une tranche d'intérêt de la dette senior. Un montant identique a été réglé au pool bancaire en cours d'exercice et constitue le solde du poste intérêts sur emprunts.

La dépréciation de 7.918 k€ comptabilisée en 2011 correspond à 100% de la valeur au bilan des titres de la filiale Adamant Technologies SA détenus par MG International représentant 38,81% du capital et valorisés au coût d'acquisition historique (cf. [Evènements post-clôture](#)).

Note 15 – Résultat exceptionnel

En k€	2011	2010
Résultat exceptionnel		
Produits exceptionnels sur opération de gestion	6	49
Produits exceptionnels sur opération en capital		
Total des produits exceptionnels	6	49
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	-4	-109
Charges exceptionnelles sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations exceptionnelles	-986	-50
Total des charges exceptionnelles	-990	-159
Résultat exceptionnel	-984	-110

Les dotations aux dépréciations exceptionnelles correspondent essentiellement à la dotation pour dépréciation du Fonds de Commerce comptabilisé lors de la Transmission Universelle de Patrimoine de la société Vision IQ (cf. [Note 1 – Immobilisations incorporelles](#)).

Note 16 – Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En k€	2011			2010		
	Résultat avant impôts	Impôts correspondant	Résultat Net	Résultat avant impôts	Impôts correspondant	Résultat Net
<i>Impôts sur les sociétés</i>						
Résultat courant	-8 990		-8 990	-1 276		-1 276
Résultat exceptionnel	-984		-984	-110		-110
Crédit impôt recherche		137	137		165	165
Carry back						
Total	-9 974	137	-9 837	-1 386	165	-1 221

Note 17 – Situation fiscale latente et différée

En k€	31/12/2011
Situation fiscale latente et différée	Bases
Provisions règlementées	236
Total des accroissements	236
Contribution sociale de solidarité 2011	23
Effort construction 2011	9
Provision pour pension	32
Total des allègements	64
Situation fiscale latente au 31/12/2011	172

La société dispose du fait de la décision d'agrément de report des déficits du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, d'un report déficitaire lié à l'opération de dissolution sans liquidation de Vision IQ.

Au 31 décembre 2011, le montant net des déficits reportables hors résultat déficitaire de l'exercice s'élève à 26.302 k€.

V. Filiales et Participations

L'ensemble des créances liées aux filiales n'ayant plus d'activité au 31 décembre 2011 est déprécié à hauteur des valeurs non recouvrables.

La liquidation des filiales MG Iberica, MG Brasil et Safeblue reste en cours à fin 2011.

Les tableaux ci-dessous présentent les créances clients et comptes courants liés aux filiales :

Clients groupe (montants en k€)

Libellé	Valeur brute au 31/12/10	Valeur brute au 31/12/11	Dépréciation au 31/12/10	Dotations	Reprises	Dépréciation au 31/12/11	Valeur nette au 31/12/11
MG Iberica	215	215	215			215	0
MG Brasil	32	32	32			32	0
Watermind US	0	0	0			0	0
Poseidon UK	0	0	0			0	0
Poseidon US	696	786	696		-110	587	199
Total	944	1 033	944	0	-110	834	199

Comptes courants filiales (montants en k€)

Libellé	Valeur brute au 31/12/10	Valeur brute au 31/12/11	Dépréciation au 31/12/10	Dotations	Reprises	Dépréciation au 31/12/11	Valeur nette au 31/12/11
MG Iberica	241	241	241			241	0
MG Brasil	23	23	23			23	0
Watermind US	0	0	0			0	0
Poseidon UK	0	0	0			0	0
Adamant	0	0	0			0	0
Poseidon US	165	142	165		-41	124	18
Safeblue	504	504	504			504	0
Total	933	910	933	0	-41	892	18

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats liés aux filiales et participations détenues par MG International au 31 décembre 2011.

31/12/2011	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres brute	Valeur comptable des titres nette	Prêts et avances consentis non remboursés	C.A. H.T. de l'exercice	Résultat net de l'exercice	Dividendes encaissés
MG Brasil	26	-158	78%	24	0	54	0	0	-
MG Ibérica	30	-491	80%	24	0	0	0	0	-
Poseidon U.S.	77	-989	100%	76	0	0	648	37	-
Adamant Technologies	468	-2 287	39%	7 887	0	0	411	-2 293	-
Safeblue	82	-708	100%	60	0	0	0	0	-
TOTAL				8 071	0	54			

31/12/2010	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres brute	Valeur comptable des titres nette	Prêts et avances consentis non remboursés	C.A. H.T. de l'exercice	Résultat net de l'exercice	Dividendes encaissés
MG Brasil	28	-172	78%	24	0	54	0	0	-
MG Ibérica	30	-491	80%	24	0	0	0	0	-
Poseidon U.S.	75	-995	100%	76	0	0	631	166	-
Adamant Technologies	455	39	39%	7 887	7 887	0	635	-1 765	-
Safeblue	80	-688	100%	60	0	0	0	0	-
TOTAL				8 071	7 887	54			

Éléments concernant les entreprises liées

En k€		
<i>Éléments concernant les entreprises liées</i>		
	2011	2010
<u>Postes du bilan (valeurs brutes)</u>		
Participations	8 071	8 071
Prêts	54	54
Créances clients et comptes rattachés	1 126	973
Comptes courants des filiales	910	933
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 724	473
<u>Poste du compte de résultat</u>		
Reprise provision sur comptes clients	110	
Produits de participation	0	0
Autres produits financiers	41	50
Charges financières	167	221
Charges exceptionnelles	0	0

VI. Complément d'informations

1. Autres engagements financiers - Engagements donnés

Au 31 décembre 2011, les garanties suivantes constituent un engagement de la SA MG International au profit d'un groupe bancaire :

- contrat de gage concernant les actions de la société Adamant Technologies
- contrat de gage de fonds de commerce Vision IQ et de certains de ses brevets

Depuis le 2 janvier 2009, la dette sénior ainsi que les garanties attachées ont été transmises à la société Maytonics Ltd.

L'acquisition des 10% de titres de la SARL Aqualife au cours de l'exercice 2009 a fait l'objet d'une clause de complément de prix d'un montant maximal de 212 k€ à échéance 2012.

Au regard des éléments disponibles à la date d'arrêté des comptes, cette clause n'est pas activable.

2. Engagement pour départ à la retraite

Le régime de retraite de MG International correspond à un régime à cotisations définies. Des actifs dédiés à la couverture des obligations sont constitués auprès de compagnies d'assurance privées qui supportent l'engagement à hauteur de 17 k€.

Le montant de l'engagement non couvert par un régime d'assurance fait l'objet d'une provision pour indemnités de départ à la retraite de 48 k€.

Les principales hypothèses de détermination de l'engagement sont mentionnées ci-après :

- Taux de rendement net estimé : 4%
- Taux annuel d'évolution des salaires : 2%
- Taux de démission : 1,6%
- Taux de licenciement : 1%
- Table de mortalité : TF0002-ND

3. Répartition des effectifs

Effectif inscrit au 31 décembre	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Cadres	30	22
Non cadres	19	15
Total	49	37

4. Rémunération de l'organe de direction

Le montant des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction s'est élevé pour l'année 2011 à 52 k€.

5. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes s'est élevé à 40.600 euros HT au titre de l'exercice 2011.

6. Droit individuel à la formation

Le droit individuel à la formation relatif à la formation professionnelle a pour objet de permettre à tout salarié ayant au moins un an d'ancienneté de se constituer un capital de temps de formation de vingt heures minimum par an sur six ans au plus, qu'il pourra utiliser à son initiative mais avec l'accord de son employeur. A ce titre, le solde du volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au 31 décembre 2011 s'élève à 2 284.

7. Consolidation

Depuis le 1er janvier 2009, MG International SA ne produit plus de comptes consolidés.

MGI bénéficie de droit de l'exception dite des « petits groupes » visée aux articles L233-17 2° et l'article R 233-16 du Code de commerce aux termes desquels les sociétés tenues en principe d'établir des comptes consolidés sont exemptées de l'obligation d'établir et de publier de tels comptes et d'établir un rapport sur la gestion du groupe lorsque l'ensemble constitué par une société et les entreprises qu'elle contrôle ne dépasse pas pendant deux exercices successifs sur la base des derniers comptes annuels arrêtés deux des trois seuils suivants :

- Total du bilan : 15.000.000 euros ;
- Montant net du chiffre d'affaires : 30.000.000 euros ;
- Nombre moyen de salariés permanents : 250.

La société MG International SA est consolidée dans les comptes de Maytronics Ltd, Kibbutz Yizr'el, 19350 Israël.